Délibération n° 2014/4
Subventions à diverses associations et aux établissements publics en 2015. Acomptes.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 47
Nombre de conseillers municipaux présents : 40

Date de la convocation : 09/12/14
Compte rendu affiché le 18/12/14

Transmis en préfecture le
18/12/14
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20141216-23020-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Marie DELORME

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, M. Georges BOTTEX, Mme Danièle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Marie DELORME, Mme Yvonne LYON, M. Yves DI MAGGIO, M. Mustapha GHOUILA, M. Christophe GIRARD, Monsieur Frédéric PASSOT, M. Nasser DJAIDJA, M. Bernard RIVALTA, M. Pascal DUREAU, Mme Sandrine PICOT, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Françoise RIAS

Absent(e)s :

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à M. Abdelhak FADLY, Mme Geneviève SOUDAN a donné pouvoir à M. Georges BOTTEX, M. Saïd ALLEG a donné pouvoir à M. Bayrem BRAIKI, Mme Loan NGUYEN a donné pouvoir à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Régia ABABSA a donné pouvoir à M. Idir BOUMERTIT, Mme Patricia BOGEY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Nadia CHIKH a donné pouvoir à M. Pascal DUREAU

Rapport n° 4
Subventions à diverses associations et aux établissements publics en 2015. Acomptes
Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter une liste provisoire des associations et établissements publics qui bénéficient de l'aide financière de la Ville.

Je vous précise que les sommes figurant dans le tableau ci-après, représentent un acompte, sur la base des crédits retenus en 2014 pour permettre aux associations de fonctionner dès le début de l'année 2015.

Les choix définitifs seront arrêtés ultérieurement.

Les montants proposés s'établissent à 2 253 000 € dont 1 830 000 € pour les associations et établissements publics qui participent à la mise en œuvre de la politique municipale et à 423 000 € pour les autres associations.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 01/12/14,
Après en avoir délibéré,
A la majorité,
décide de :

- allouer en 2015 les acomptes sur subventions dont le détail figure sur l'état ci-annexé,

- dire que le montant de la dépense s'élevant à 2 253 000 € sera imputé sur les crédits à inscrire au budget de l'exercice 2015 aux chapitres, articles, sous-fonctions et rubriques indiqués.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN

ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS - ACOMPTES 2015

CHAP. 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
65736 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS - ETABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHES	
au compte 657361, rubrique 213 : Caisse des Ecoles	**50 000,00 €**
au compte 657362, rubrique 520 : Centre Communal d'Action Sociale	**800 000,00 €**
6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	
RUBRIQUE 020	
* Comité d'activités sociales et culturelles des fonctionnaires territoriaux de Vénissieux	**250 000,00 €**
RUBRIQUE 423	
* Association pour la promotion des activités socio-éducatives - A.P.A.S.E.V.	**500 000,00 €**
67442 - SUBVENTIONS AUX REGIES DOTEES DE LA PERSONNALITE MORALE	
RUBRIQUE 023	
* Régie autonome personnalisée du journal Expressions	**100 000,00 €**
RUBRIQUE 313	
* Régie autonome personnalisée du théâtre	**130 000,00 €**
TOTAL	**1 830 000,00 €**

ASSOCIATIONS DE DROIT PRIVE - ACOMPTES 2015

6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	
RUBRIQUE 025	**50 000,00 €**
* CENTRE ASSOCIATIF BORIS VIAN	50 000,00 €
SOUS-FONCTION 33	***30 000,00 €***
* ASSOCIATION BIZARRE	20 000,00 €
* ASSOCIATION TRACTION AVANT COMPAGNIE	10 000,00 €
SOUS-FONCTION 40	***199 500,00 €***
* OFFICE MUNICIPAL DU SPORT	50 000,00 €
* C.M.O.V. GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE	5 000,00 €
* C.M.O.V. GYMNASTIQUE	5 000,00 €
* AMICALE LAIQUE VENISSIEUX PARILLY	
.SECTION BASKET	15 000,00 €
* UNION SPORTIVE DE VENISSIEUX	
.SECTION FOOTBALL	13 000,00 €
.SECTION RUGBY	3 000,00 €
* ASS. SPORTIVE DES MINGUETTES - SECTION FOOTBALL	90 000,00 €
* SEN NO SEN KARATE CLUB	3 500,00 €
* VENISSIEUX HAND BALL	15 000,00 €
RUBRIQUE 523	
* CTE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES -	***3 500,00 €***
CLLAJ (ASS. GESTIONNAIRE - MISSION LOCALE)	3 500,00 €
SOUS-FONCTION 60	***100 000,00 €***
* CENTRE SOCIAL MOULIN A VENT	33 000,00 €
* CENTRE SOCIAL PARILLY	23 000,00 €
* CENTRE SOCIAL MINGUETTES	44 000,00 €
SOUS-FONCTION 61	***15 000,00 €***
* OFFICE MUNICIPAL DES RETRAITES	15 000,00 €
SOUS-FONCTION 90	***25 000,00 €***
* MISSION LOCALE D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE VENISSIEUX	25 000,00 €
TOTAL	**423 000,00 €**